

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 37 (1892)
Heft: 11

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

est favorable ils ne se font pas faute de passer des paroles aux actes. Le putsch de septembre 1890 est encore présent à toutes les mémoires, et ce que l'on se rappelle également, c'est la manière dont des mesures strictement constitutionnelles, prises tout d'abord, se modifièrent peu à peu jusqu'à transiger avec l'émeute, et donner ainsi gain de cause, aux yeux de la population, à la résistance aux lois et aux violations de la constitution. On se rappelle enfin cette journée où furent insultées les troupes d'occupation sans qu'on ait rien fait pour punir les coupables.

Comment veut-on, avec de tels exemples sous les yeux, que le citoyen s'habitue à la discipline, et comment veut-on, lorsqu'il est sous les armes, qu'il se soumette aux rigueurs des règlements militaires ?

Non, la cause véritable des cas d'indiscipline, dont la caserne de Bellinzone a été le théâtre est le mépris de toute autorité dans lequel paraît tomber de plus en plus le canton du Tessin ; et il faut l'avouer, dans le reste de la Confédération on n'est pas sans reproche à cet égard.



BIBLIOGRAPHIE

LES GUERRES DES ALPES. — *Guerres de la succession d'Autriche (1742-1748). Mémoire extrait de la correspondance de la cour et des généraux*, par F.-E. de Vault, lieutenant-général, directeur du dépôt de la guerre (1763-1790). Revu, annoté et accompagné d'un résumé et d'observations, par P. Arvers, colonel d'infanterie, sous-directeur au ministère de la guerre. — Deux volumes grand in-8° de 740 et 876 pages, avec cartes et croquis, chez Berger-Levrault, éditeur, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris. — Prix des deux volumes : 80 francs.

Voici sans contredit un bel ouvrage, d'une grande importance historique ainsi que d'actualité pour le front franco-italien. Cette substantielle publication se divise en deux parties parfaitement distinctes, mais bien justifiées par la matière.

Dans le premier volume, se trouve *in extenso* le mémoire du général de Vault. Ce général, qui pouvait être historien, s'est borné au rôle plus modeste d'annaliste, et lorsqu'il est obligé de raconter lui-même, il le fait avec la plus rigoureuse simplicité, ne mêlant à son récit aucun commentaire, aucune réflexion ; il enregistre avec la plus scrupuleuse exactitude et coordonne avec précision et lucidité des faits épars dans plusieurs centaines de volumes. L'œuvre n'en est pas moins colossale. Mais, depuis le jour où elle a été terminée, les archives de la guerre se sont enrichies de documents nombreux et notamment de la plus grande partie des correspondances des généraux de l'armée d'Italie de l'époque.

Dans le deuxième volume, qui est l'œuvre personnelle du colonel Arvers, ce laborieux officier comble les lacunes qui existaient dans le mémoire du général de Vault en ce qui concerne le détail des événements. Le résumé de ces événements et les réflexions qui l'accompagnent permettent aux militaires de porter un jugement sur cette guerre de la succession d'Autriche qui a eu lieu sur la frontière du Sud-Est de la France. Pour donner plus de clarté à l'ensemble de l'ouvrage, les chapitres du deuxième volume correspondent à ceux du premier. Chacun de ces chapitres est un exposé rapide et méthodique de chaque campagne, débarrassé des extraits de correspondances et autres longueurs. Cet exposé est suivi d'observations critiques d'un haut intérêt actuel.

« Nous offrons ce livre à nos camarades de la frontière des Alpes, dit le colonel Arvers, comme une mine à exploiter pour la richesse et la valeur des documents qui s'y trouvent réunis. L'histoire de la guerre de la succession d'Espagne, dont les opérations se sont développées en Savoie, dans le Dauphiné, la Provence, les comtés de Barcelonnette et de Nice et dans les contrées limitrophes, n'existe que dans les bibliothèques publiques et il n'est pas toujours facile de se la procurer ; celle de la guerre de la succession d'Autriche est destinée à entrer dans la bibliothèque des réunions d'officiers et de régiments ; elle offre de plus sur le précédent cet avantage, que les conditions dans lesquelles elle eut lieu se rapprochent bien plus de celles de la guerre moderne.

» Le traité d'Utrecht avait tracé, entre le Dauphiné et le Piémont, les frontières qui séparent aujourd'hui la France de l'Italie, et dès les premières campagnes, la conquête de la Savoie et du comté de Nice achevait de créer entre les deux pays une situation identique à la situation actuelle. Pendant sept ans les belligérants en vinrent aux mains sur tous les points vulnérables de l'immense périmètre formé par les Alpes et l'Apennin, et la guerre fut successivement portée dans la Savoie, dans le comté de Nice, dans les plaines du Pô et de celles-ci jusqu'aux portes de Toulon. Les enseignements qui découlent de l'étude de ces événements sont des plus instructifs, on n'en saurait méconnaître la portée ; qu'il suffise de dire que Bonaparte y trouva les éléments de sa merveilleuse campagne d'Italie.

» Dans les pays de montagnes, les effets des transformations des armées et des armes se font moins sentir que partout ailleurs ; aussi la méthode historique y conserve-elle toute sa valeur et reste-elle la meilleure et la plus sûre de toutes, par les exemples qu'elle fournit à ceux qui s'intéressent à tout ce qui se rapporte à la défense de nos frontières ; le mémoire de M. de Vault en contient de nombreux et des mieux appropriés aux circonstances qui peuvent se présenter ; on reconnaîtra, après l'avoir lu, qu'il eût été regrettable de le laisser plus longtemps dans l'oubli. »

On se rappellera que la guerre de la succession d'Autriche fut faite en commun par l'Espagne et la France contre l'Autriche et le Piémont, aidés des escadres et des subsides de l'Angleterre, et qu'elle dura six ans. Quoique importante par la largeur de ses opérations, elle fut bientôt éclipsée par celles plus brillantes de Frédéric-le-Grand, puis par celles plus brillantes encore de Napoléon. Remise, en honneur par Jomini dans l'introduction à sa 3^e édition du *Traité*, elle a été depuis lors, et avec raison, l'objet de nombreuses études que la publication de M. le colonel Arvers vient brillamment couronner.

Las Grandes Maniobras en Espana, par Don Antonio Diaz y Benzo, capitaine d'état-major. Madrid, imprimerie et lithographie du dépôt de la guerre. Chez tous les libraires. — Prix : 8 francs.

Nous avons lu de nombreux articles de journaux et de revues sur les grandes manœuvres ; mais jusqu'à présent, du moins à notre connaissance, il n'existait pas de traité complet sur la matière. M. le capitaine Diaz y Benzo, de l'état-major espagnol, vient de combler cette lacune.

Il a fait œuvre de bénédictin militaire ; mais l'abondance des renseignements ne nuit en rien à la clarté de l'exposition.

L'ouvrage est divisé en deux parties : 1^o Etude historique des grandes manœuvres ; 2^o Etude technique.

Dans les 183 pages qu'il consacre à l'étude historique, l'auteur passe en revue les exercices et simulacres de guerre dans l'antiquité et dans le moyen-âge ; il nous parle des manœuvres françaises du temps de Louis XIV et de Louis XV, puis des manœuvres espagnoles sous Charles II, Philippe V, Ferdinand VI et Charles III. Il nous entretient ensuite de la tactique et des manœuvres de Frédéric II, puis de l'école française de Guibert et de Folard, de la tactique de la Révolution, des manœuvres du camp de Châlons.

Il nous fait assister ensuite aux manœuvres de Madrid à la fin du dix-huitième siècle ; puis il étudie les causes d'une certaine décadence dans la tactique et dans les manœuvres espagnoles pendant une partie du dix-neuvième siècle.

Il expose les méthodes de manœuvres des grandes armées étrangères ; il prend ses exemples surtout dans les grandes manœuvres allemandes, austro-hongroises et françaises de 1839.

Il étudie ensuite l'impulsion donnée à l'instruction militaire de l'armée espagnole par le roi Alphonse XII et il donne des détails sur les manœuvres et les exercices de cette armée pendant les quinze dernières années ; dans cette partie de l'ouvrage, on trouve des observations intéressantes sur la tactique des différentes armes, et en particulier sur les règlements de manœuvres de l'artillerie de campagne et de la cavalerie.

Dans la seconde partie de son œuvre (350 pages environ), M. le capitaine Diaz y Benzo étudie les manœuvres au point de vue technique, exercices de guerre, service de sûreté, marches, campements et bivouacs, camps permanents d'instruction, administration et service de santé, embarquements en chemin de fer et débarquements, voyages d'instruction, etc., préparation des grandes manœuvres, leur exécution et les opérations consécutives aux manœuvres, le tout accompagné des tableaux et croquis nécessaires à l'intelligence du texte. Un appendice, unique en son genre, donne la liste des articles principaux publiés au sujet des manœuvres dans la presse militaire européenne depuis 1872 jusqu'en 1888.

En résumé, l'ouvrage de M. le capitaine Diaz y Benzo est aussi instructif qu'attrayant. Il est très facile à lire dans le texte, même pour les personnes qui n'ont qu'une connaissance sommaire de la langue espagnole. *(Avenir militaire).*

Illustrazione militare italiana. Cav. Quinto Cenni, directeur. Milan. — Nos 157-159.

Les grandes manœuvres de l'Ombrie, avec sept cartes et cinq croquis, plus un portrait du roi Humbert assistant à l'attaque de Trevi. — Le général Cialdini, avec portrait. — Les fêtes colombiennes de Gênes, avec portrait de l'amiral français Rieunier. — Les pompiers du Trentin. — Le port de Biserte et ses nouveaux travaux. — Planché coloriée : les hussards de Plaisance en 1865. — Nécrologies diverses, dont celle du général Solaroli, avec portrait.

Lire dans la *Revue*, journal quotidien de Lausanne du 12 novembre courant, les piquantes réflexions d'un *landstourmien* au sujet d'une récente brochure que notre instructeur-chef et en même temps chef d'arme de cavalerie a cru devoir publier sur son thème connu *die verfluchte Kantone !* — Quelques branches du service de nos dragons laissant, dit-on, passablement à désirer, le haut fonctionnaire en question ne ferait-il pas mieux de vouer plus de soins à ses diverses attributions qu'à écrire des brochures aussi fantaisistes ? En attendant que nous nous occupions plus en détail de ce dernier chef-d'œuvre, nous adressons tous nos compliments au sensé et spirituel landstourmien de la *Revue*.

Personnel militaire des Etats de l'Europe. Considérations militaires. Organisations défensives. Chemins de fer. Armées et marines, par J. Molard, capitaine d'infanterie breveté à l'état-major de la 19^e division. 1 vol. in-8° de 420 pages. Paris 1893. E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs.

Ce volume est fort intéressant. C'est un cours complet de géographie militaire comparée, aussi peut-on y trouver matière à s'instruire. Il ne faut pourtant pas accepter les yeux fermés tous les documents qu'il contient. Ceux-ci sont en grand nombre, mais paraissent

sent avoir été réunis et examinés un peu superficiellement. Pour ne parler que de la Suisse, on voit par exemple que l'infanterie d'élite et de landwehr comprennent toutes deux 32 régiments de fusiliers à 3 bataillons, plus deux bataillons isolés. Or depuis plus de 10 ans, ces bataillons isolés ont été versés dans les unités encadrées. On voit également que la brigade de cavalerie est composée d'un régiment de dragons et d'une compagnie de guides, ce qui n'est pas exact. On voit encore que l'infanterie suisse est armée d'un fusil système Rubin, ce qu'elle ignorait, et que les troupes cantonales sont à la charge des cantons, ce qui peut paraître logique, mais ne répond pas absolument à la réalité.

Nous ne voulons cependant pas attacher à ces erreurs plus d'importance qu'elles ne comportent; le volume de M. Molard n'en est pas moins intéressant, et encore qu'il soit permis de taquiner quelque peu l'auteur sur la sympathie *naturelle* de la France pour la Russie, ainsi que sur son opinion de la fragilité de l'union allemande, nous ne reconnaissons pas moins l'importance du travail accompli et le plaisir que nous avons eu à lire maintes pages de son livre.



NOUVELLES ET CHRONIQUE

Le Conseil fédéral a nommé :

Président du tribunal militaire de cassation : M. Erwin Kurz, de Schwammendingen (Argovie), lieutenant-colonel à Aarau, actuellement membre de ce tribunal, avec promotion au grade de colonel dans la justice militaire ;

Membre du tribunal militaire de cassation : M. Léo Weber, de Soleure et Berne, lieutenant-colonel à Berne, actuellement grand-juge du tribunal supplémentaire pour le service territorial et d'étapes du III^e arrondissement de division ;

Grand-juge du tribunal supplémentaire pour le service territorial et d'étapes du III^e arrondissement de division : M. Goor-Stierli, d'Aristan (Argovie), capitaine à Aarau, actuellement auditeur de ce tribunal, avec promotion au grade de major dans la justice militaire ;

Auditeur du tribunal supplémentaire pour le service territorial et d'étapes du III^e arrondissement de division : M. Walther Kirchhoff, de Berne, capitaine à Thoun, actuellement juge d'instruction de ce tribunal.

M. Paul Hofer, de Berne, a été nommé capitaine des vélocipédistes.

M. Alfred Sacc, de Neuchâtel, capitaine à Colombier, a obtenu sa démission de ses fonctions d'instructeur de 1^{re} classe d'infanterie.
